

# Résultat final provisoire de l'offre publique d'échange

de

**BKW SA, Berne**

portant sur toutes les

**actions nominatives en mains du public de  
BKW FMB Energie SA, Berne  
d'une valeur nominale de CHF 2.50 chacune**

---

## 1. Offre publique d'échange de BKW SA

BKW SA («**BKW SA**» ou «**Offrante**») a soumis le 3 octobre 2011 une offre publique d'échange («**offre d'échange**» ou «**offre**») au sens des art. 22 ss de la Loi fédérale du 24 mars 1995 sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières («**LBVM**») pour toutes les actions nominatives de BKW FMB Energie SA («**BKW FMB**») ayant une valeur nominale de CHF 2.50 chacune (les «**actions BKW FMB**»).

Pour de plus amples informations veuillez vous référer au prospectus d'offre du 3 octobre 2011 (le «**prospectus d'offre**») qui peut être obtenu sans frais en version allemande et française auprès de UBS SA, Prospectus Library, case postale, CH-8098 Zurich (Tél.: +41 (0)44 239 47 03; Fax: +41 (0)44 239 69 14; e-Mail: [swiss-prospectus@ubs.com](mailto:swiss-prospectus@ubs.com)). En outre, le prospectus d'offre et d'autres informations liées à l'offre peuvent être consultés à l'adresse [www.bkw-fmb.ch/offreechange](http://www.bkw-fmb.ch/offreechange) ou être commandés gratuitement par e-mail à l'adresse [investor.relations@bkw-fmb.ch](mailto:investor.relations@bkw-fmb.ch).

## 2. Résultat final provisoire

Jusqu'à l'échéance du délai supplémentaire fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2011, 16 h 00 HEC, 52'396'211 actions BKW FMB ont été présentées à l'Offrante, soit 99,31 % de toutes les actions BKW FMB faisant l'objet de l'offre, à l'exception de 40'000 actions BKW FMB détenues par BKW SA déjà au début de l'offre. Compte tenu de ces 40'000 actions BKW FMB BKW SA détient 52'436'211 actions BKW FMB ce qui correspond à 99,31 % des actions BKW FMB inscrites dans le registre de commerce et des droits de vote de BKW FMB.

## 3. Publication du résultat final définitif

Ce résultat final est provisoire. Le résultat final définitif de l'offre sera publié le 6 décembre 2011 de manière électronique et dans la Neuen Zürcher Zeitung et dans Le Temps.

## 4. Conditions

A la fin de la durée d'offre et du délai supplémentaire toutes les conditions selon chapitre B/8 du prospectus d'offre ont été remplies.

## 5. Exécution de l'offre d'échange

L'attribution des actions nominatives de BKW SA nouvellement créées aura probablement lieu au 12 décembre 2011 pour les actions BKW FMB présentées à l'acceptation pendant la durée de l'offre et le délai supplémentaire.

La cotation des actions nominatives de BKW SA à la SIX Swiss Exchange et à la BX Berne eXchange a été demandée et approuvée pour le 12 décembre 2011.

Pour la création des nouvelles actions nominatives de BKW SA, il faut que les actions BKW FMB présentées à l'offre soient mises sans restriction à la disposition du fiduciaire sous forme d'un apport en nature en vue de l'augmentation de capital. Pour cette raison, les actions BKW FMB présentées à l'offre seront décomptabilisées dans les dépôts des actionnaires le 6 décembre 2011, avant le début du négoce, et remplacées par une valeur de créance sur les nouvelles actions nominatives de BKW SA. Cette valeur de créance ne pourra pas être négociées; les actions BKW FMB présentées à l'offre ne pourront pas être négociées du 2 décembre 2011 au 9 décembre 2011 inclus. L'évaluation de la valeur de créance se fera en fonction des cours des actions BKW FMB non présentées sur la première ligne de négoce ordinaire. Etant donné la proportion importante d'actions présentées à l'offre de 99,31 %, du faible flottant restant des actions BKW FMB et de la faible liquidité sur la première ligne de négoce ordinaire, il ne peut être exclu que certaines transactions entraînent des mouvements de cours ne reflétant pas forcément la valeur fondamentale des actions. A partir du premier jour de négoce des nouvelles actions nominatives de BKW SA le 12 décembre 2011, le volume des transactions devrait cependant correspondre à nouveau à celui des actions BKW FMB avant le début de l'offre d'échange.

## 6. Annulation et décotation

Etant donné que BKW SA détient plus de 98% des droits de vote de BKW FMB après l'échéance du délai supplémentaire, elle entend procéder, comme annoncé dans le prospectus d'offre et dans le résultat intermédiaire définitif du 17 novembre 2011, à l'annulation des actions BKW FMB se trouvant encore en mains du public conformément à l'art. 33 LBVM.

Comme décrit dans le prospectus d'offre, de plus BKW SA prévoit de demander la décotation des actions BKW FMB à la SIX Swiss Exchange et à la BX Berne eXchange.

2 décembre 2011

---

	Numéro de valeur	ISIN	Symbol Ticker
Actions nominatives non présentées de BKW FMB (1 <sup>ère</sup> ligne de négoce)	2.160.700	CH0021607004	BKWN
Actions nominatives présentées de BKW FMB (2 <sup>ème</sup> ligne de négoce)	13.029.361	CH0130293613	BKWNE
Actions nominatives de BKW SA	13.029.366	CH0130293662	BKW

---

**Conseiller financier et banque chargée de l'exécution technique:  
UBS SA**